

En Bretagne, le combat contre l'envahissante renouée du Japon

Reportage

Dans le verger conservatoire de la Pommeraie, donnant sur la vallée de la Rance, à Dinan (Côtes-d'Armor), un frelon asiatique s'attarde sur les fleurs d'un massif de renouée du Japon, en ces premiers jours de septembre. Venues d'Asie, ces deux espèces cohabitent désormais sur le territoire français.

Elles s'y plaisent tellement qu'elles sont toutes les deux considérées comme « invasives ». Dans le verger dinannais, la renouée du Japon et sa tige ressemblant à du bambou ne laissent pas beaucoup de place aux autres plantes, mis à part aux pommiers. « **Elle possède de grandes feuilles**, observe Camille Sérot, technicienne biodiversité à l'association environnementale Cœur émeraude. **Ses tiges sortent rapidement au printemps, faisant ombrage aux autres. En plus, la renouée produit un composé chimique toxique pour ses concurrentes qui n'y sont pas adaptées...** »

« Une perte de biodiversité »

Cette espèce a été introduite en Europe au XIX^e siècle pour ses qualités ornementales et fourragères. « **Elle s'est échappée des jardins et est devenue problématique pour les milieux naturels...** », explique Camille Sérot, sous de grandes tiges dépassant parfois les deux mètres. « **Il y a**



Camille Sérot, technicienne biodiversité de l'association Cœur émeraude, devant un massif de renouée du Japon.

(PHOTO : MARC OLLIVIER, OUEST-FRANCE)

une perte de biodiversité là où se trouve la renouée, l'écosystème local désertant la zone. Au niveau des cours d'eau, cette espèce empêche les arbres qui tiennent la berge de se développer, rendant plus propice l'érosion... »

Pour s'en défaire, pas de solution miracle. L'association Cœur émeraude expérimente, sur huit parcelles de 12,5 m² du verger, les techniques de fauchage et de couchage. « **Le fau-**

chage régulier ne doit pas être effectué trop près du sol pour éviter le risque de propagation des rhizomes, les tiges souterraines », prévient la technicienne. Petit à petit, des orties, du lierre ou encore de la fougère refont leur apparition là où la faux fait son œuvre.

Afin de sensibiliser les habitants du futur parc naturel régional de la Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, l'association organise des chantiers

participatifs sur le verger avec, au programme, du couchage de tiges. Le but ? « **Obliger la plante à mobiliser son énergie pour redresser sa tige au lieu de se multiplier** », éclaire Camille Sérot. Sur une autre zone de Dinan, la Ville couple cette technique avec de la plantation d'arbustes, afin de priver la renouée du Japon, à son tour, de lumière.

Thibault BURBAN.